

**Gérard Dunemann**

---

**Envoyé:** vendredi 14 novembre 2008 17:14

**À:** 'fletroye@met.wallonie.be'

**Objet:** Panneaux de signalistaion Bousval

Bonsoir Monsieur Letroye,

Permettez-moi de revenir sur notre court entretien hier lors de la présentation du CAL à Genappe.

Hormis votre intention d'élaguer la forêt de panneaux de signalisation sur la RN 237 dans l'agglomération de Bousval, je voulais également vous toucher un mot pour le traçage d'un passage pour piétons à hauteur de l'école Ste. Marie.

Pour vous situer l'enjeu, j'ai repris sur le document en annexe la configuration des lieux avec deux points d'attention, en l'occurrence le petit sentier qui draine les enfants de la rue Haute et le petit parking juste en face de l'école.

Si les prescriptions du MET permettent la présence de 2 passages pour piétons à 60m de distance, alors je vous suggère d'effectivement sécuriser la route juste devant l'école.

Je reste à votre disposition.

Bien à vous

Gérard Dunemann